

**POSTE ACADEMIQUE TEMPS PARTIEL (MINI-CHAIRE) EN « SUIVI DU SPORTIF »
(CORRESPONDANT A 40% DE TEMPS PLEIN, 20% ENSEIGNEMENT ET 20% RECHERCHE)**

FACULTE DES SCIENCES DE LA MOTRICITE

Référence : 2020/A068

Date limite du dépôt des candidatures : 03/04/2020

Date d'entrée en fonction prévue le : 01/10/2020

Descriptif du poste

Objectifs scientifiques :

Développer une recherche dans le domaine du sport (suivi du sportif, entraînement, performance, prévention des blessures, soins, rééducation, réadaptation et/ou réathlétisation) en lien avec les domaines de compétences des laboratoires attachés à la Faculté des Sciences de la Motricité. Effectuer une recherche de fonds et coordonner les projets de recherche. Etablir une dynamique de recherche collaborative autour des questions liées au suivi et à la prise en charge du sportif et du pratiquant d'activité physique.

Objectifs pédagogiques :

En fonction de son profil, le/la candidat-e participera aux enseignements du master en pathologies sportives et du master en éducation physique. À 5 ans la charge comportera 48h de cours.

Titre requis

Docteur à thèse en sciences de la motricité, en sciences médicales ou équivalent

Compétences requises

- vous avez une ancienneté scientifique de 4 années minimum au moment de l'engagement.
- Vous avez des compétences sociales, de communication et de travail en équipe.
- vous avez une expérience post-doctorale et un excellent dossier scientifique dans le domaine des sciences du sport.
- vous avez effectué une mobilité en dehors de l'institution où a été réalisé votre doctorat (durant la période doctorale ou après).
- une expérience pour décrocher des fonds de recherche est un atout.
- si vous ne parlez pas couramment la langue française (niveau B2), une période d'adaptation peut vous être accordée, mais vous devrez être capable d'enseigner en français à la fin de la troisième année suivant votre nomination.

Intéressé·e ?

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Mme Feipel (téléphone : +32 2 555 35 80 – courriel : veronique.feipel@ulb.be)

Le dossier de candidature doit être transmis sous format électronique, via l'envoi d'un mail unique adressé au Rectorat de l'Université libre de Bruxelles (à l'adresse recteur@ulb.ac.be) et au Décanat de la Faculté à l'adresse suivante : DecanatFSM@ulb.be .

Il contiendra les pièces suivantes :

- une lettre de motivation
- un Curriculum vitae, comprenant une liste des publications :
un formulaire type peut être complété via le site internet : <https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/completer-votre-cv-en-ligne>. Une fois complété, celui-ci doit être téléchargé et joint au dossier de candidature.
- les attestations des prestations antérieures permettant de justifier une ancienneté scientifique de 4 ans
- un rapport de 7000 signes (ou 4 pages) environ sur les activités de recherche et un projet de recherche, en ce compris l'insertion envisagée au sein des équipes de recherche de l'ULB
- un dossier d'enseignement comprenant un rapport de 7000 signes (ou 4 pages) environ sur les activités d'enseignement antérieures et un projet d'enseignement pour les 5 premières années du mandat, qui s'intègre de manière cohérente dans la vision de l'entité de rattachement et dans les profils d'enseignements des filières de formation auxquelles le candidat devra contribuer
- une note sur les réalisations et projets internationaux (4 pages maximum)
- les noms et adresses mail de contact de cinq personnes de référence susceptibles d'être contactées par les organes chargés d'évaluer les dossiers, en veillant à l'équilibre des genres. Ces personnes ne peuvent être en conflit d'intérêt en raison de liens familiaux ou affectifs.

En postulant, les candidat·e·s confirment avoir pris connaissance des informations complémentaires et des règlements applicables aux membres du corps académique disponibles sur notre site à l'adresse <http://www.ulb.ac.be/emploi/academique.html>.